

A3C
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 132 Route de Châteauneuf
26200 MONTELIMAR

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 18 SEPTEMBRE 2024

LES SOUSSIGNÉES :

Madame Chloé CARDOT,

Madame Annick ROYET,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A3C au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 132 Route de Châteauneuf - 26200 MONTELIMAR, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 18 septembre 2024.

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérante de la Société, pour une durée illimitée :

Madame Chloé CARDOT

Née le 27 novembre 1993 à CONFLANS SAINTE HONORINE (78)

De nationalité Française

Demeurant 4 allée du Pré Martel – 267800 ALLAN

Madame Chloé CARDOT disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Chloé CARDOT accepte les fonctions de gérante qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à MONTELIMAR

Le 18 septembre 2024

Madame Chloé CARDOT¹

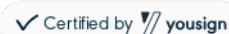
Madame Annick ROYET

Bon pour acceptation des fonctions
de Gérant

Chloé CARDOT



Annick CARDOT



¹ Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Gérante »